

Montreuil, le 2 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Installation du conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer renouvelé : les professionnels proposent Hervé Jeantet à la présidence

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 2 novembre 2016, sous la présidence de Frédéric Gueudar Delahaye, directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Le président de séance a procédé à l'installation de ce conseil renouvelé dont les membres ont été nommés par arrêté du 10 octobre 2016, publié le 12 octobre au Journal Officiel de la République Française.

Hervé Jeantet proposé à la présidence du conseil renouvelé

Les membres du conseil ont proposé à Alain Vidalies, secrétaire d'État en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche de reconduire à la présidence Hervé Jeantet, membre du conseil au titre de l'Union des armateurs de la pêche française (UAPF). Sa nomination sera officialisée par un arrêté ministériel. Hervé Jeantet a remercié les membres du conseil pour ce témoignage de confiance et pour le travail accompli ces dernières années, grâce à l'implication de toutes les familles professionnelles.

« La constitution de FranceAgriMer a permis depuis sept ans de faire dialoguer les filières de la pêche et de l'aquaculture entre elles mais aussi en regard avec les différentes filières agricoles. Ce partage est enrichissant et la diversité des outils proposés par l'établissement a permis d'apporter des idées nouvelles au secteur. Pour les prochains mois, l'enjeu sera de bâtir ensemble une stratégie collective partagée par l'ensemble des familles professionnelles qui siègent au conseil spécialisé de FranceAgriMer, l'instance nationale la plus large des organisations représentatives des filières de la pêche, de la conchyliculture et de la pisciculture. Le secteur a deux défis à relever : gagner en compétitivité et optimiser l'utilisation des moyens publics et privés », a-t-il déclaré.

Conjoncture et situation des marchés

Dans un contexte mondial de demande dynamique en saumon et d'offre limitée, les cours ont fortement progressé depuis la fin de l'année 2015. En octobre 2016, l'indice Fish Pool affichait une hausse de 36 % par rapport à octobre 2015.

Les débarquements de cabillaud sont en augmentation au premier semestre 2016 en Norvège (+ 2 %) et en Islande (+ 11 %). Sur les marchés mondiaux, les prix continuent de progresser en raison de la forte demande des importateurs (Europe, Chine, Japon). Les cours devraient rester fermes jusqu'à la fin de l'année. Les cours du thon tropical sont également élevés et le marché de la crevette s'oriente à la hausse à l'approche des fêtes.

En France, la hausse du prix moyen en halles à marée (+ 1 %) n'a pas permis de compenser la baisse de 2 % des quantités mises en vente sur les neuf premiers mois de l'année. Seules les ventes de petits pélagiques ont progressé en halles à marée, à la différence des poissons blancs et des poissons fins, mais surtout des céphalopodes.

Sur les huit premiers mois de l'année 2016, les importations françaises de produits aquatiques ont progressé de 2 % en volume et 7 % en valeur.

Les importations françaises de saumon continuent de progresser (+ 4 %) en volume, malgré des prix en hausse (+ 18 % en moyenne). À noter la progression des importations de filets de saumon congelés en provenance du Chili, moins chers que l'origine Norvège.

Les importations de cabillaud sont également en hausse, en provenance d'Islande (filets frais et congelés) mais aussi de Chine pour les produits congelés dont la matière première provient essentiellement de Russie, des États-Unis, de Norvège et du Groenland.

À l'inverse, les exportations françaises de produits aquatiques ont régressé de 4 % en volume de janvier à août 2016 mais elles progressent en valeur (+ 8 %) grâce à des prix de vente en hausse.

*Pour en savoir, plus consulter la **note de conjoncture** de FranceAgriMer :*
<http://www.franceagrimer.fr/index.php/content/download/47967/459902/file/NCO-NOT-MER-2016-11-2.pdf>

Études économiques en cours

Outre l'acquisition de données économiques récurrentes utiles pour la filière, FranceAgriMer réalise ou finance des études économiques pour le compte des pouvoirs publics et des filières suivies par l'établissement. Plusieurs études entreprises en 2015 et 2016 seront prochainement rendues publiques sur la politique d'approvisionnement en produits aquatiques frais de la grande distribution en France, les effets des promotions en GMS sur les achats de produits aquatiques par les ménages français, la mixité professionnelle dans les filières pêche et aquaculture et les dispositifs assurantiels dans la filière pêche.

Pour en savoir plus sur l'actualité de la filière pêche et aquaculture : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture>

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
